



REPUBLICQUE DU BENIN
Fraternité- Justice-Travail

ASSEMBLEE NATIONALE
9ème Législature

LE PRESIDENT

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

M A R C H E D E P R E S T A T I O N S I N T E L L E C T U E L L E S

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS

*Avis à Manifestation d'Intérêt n° 002-25/AN/PT/SGA/PRMP/A-PRMP/S-PRMP du
06/05/2025*

Objet : Sélection d'un cabinet pour la formation initiale des nouveaux agents et le renforcement des capacités au profit des cadres de l'administration parlementaire.

Source de financement : Budget Assemblée nationale

Gestion : 2025

Imputation budgétaire : 62.9.9 (001 001 006)

Commencé le 19/05/2025

Achevé le 19/05/2025

MAI 2025

f d m g fd s hz

Procès-verbal d'ouverture des plis

Objet : Avis à Manifestation d'Intérêt n° 002-25/AN/PT/SGA/PRMP/A-PRMP/S-PRMP du 06/05/2025 relatif à la sélection d'un cabinet pour la formation initiale des nouveaux agents et le renforcement des capacités au profit des cadres de l'administration parlementaire.

Mode de passation : Avis à Manifestation d'Intérêt

L'an deux mille vingt-cinq et le lundi dix-neuf mai à dix heures trente minutes, dans la salle de dépouillement de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée nationale, située au 1^{er} étage du bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD à Porto-Novo, le Comité d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

L'avis à Manifestation d'Intérêt a fait l'objet d'une publication sur le site web de l'Assemblée nationale et sur les tableaux d'affichage au niveau du Secrétariat Général Administratif, du Palais des Gouverneurs, du siège de la Cellule d'Audit Interne à Djassine et du bâtiment de la PRMP à Houéda Komey. La date limite de remise des offres était fixée au lundi dix-neuf mai deux mille-vingt-cinq à dix heures précises.

Cet avis à Manifestation d'Intérêt a été validé par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics de l'Assemblée nationale suivant le procès-verbal n° 016-05/CCMP-AN/2025 du six mai deux mille vingt-cinq.

Ont pris part à cette séance conformément à la décision n° 2025-024/AN/PT/SGA/PRMP du 13 mai 2025 :

Coordonnateur : Sylviane **DOMINGO**, Secrétaire Particulière du Secrétaire général administratif (SP-SGA), représentante du Coordonnateur;

Président : Damien Fagnon **DEDEWANOU**, Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) ;

Rapporteur : A. Farlone Christèle **HOUEGOUNOU**, Assistante PRMP (Assist-PRMP) ;

Secrétaire : Lionel M. **VLAVONOU**, Secrétaire PRMP (S/PRMP) ;

Membres :

- Christel-Fourier **DONKPEGAN**, Chef de la Cellule Juridique du Président de l'Assemblée nationale (CCJ-PAN) ;
- Maroufou **ALFA GAMBARI**, Assistant du 1^{er} Questeur (Assist 1^{er} Q) ;
- Evariste **AÏWANOU**, Assistant du 2^{ème} Questeur (Assist 2^e Q) ;
- Myriane **HOUENOU LEGBA**, Cheffe du Service des Ressources Humaines (C/SRH) ;
- Théodore A. **GNONLONFOUN**, Assistant aux TIC du Directeur de la Questure, représentant du Directeur de la Questure (Assis-TIC-Représentant/DQ) ;

- Victoire **FATOKOUN**, Secrétaire de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics, représentante du Chef de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics (SA-Représentante CCMP);
- Ginette **AHOUANSOU**, Agent au Secrétariat de la PRMP.

Administration	Nom et Prénoms	Qualité	Observations
Assemblée nationale	DEDEWANOU Fagnon Damien	Personne responsable des marchés publics (PRMP)	Voix délibérative
	HOUEGOUNOU Farlone	Assistante-PRMP (Assist-PRMP)	Voix délibérative
	VLAVONOU M. Lionel	Secrétaire-PRMP (S-PRMP)	Voix délibérative
	AHOUANSOU Ginette	Agent au Secretariat de la PRMP (Cadre/PRMP)	Voix délibérative
	DOMINGO Sylviane	Secrétaire Particulière du Secrétaire général administratif (SP-SGA), représentante du Coordonnateur	Voix délibérative
	DONPEGAN Christel-Fourier	Chef de la Cellule Juridique du Président de l'Assemblée Nationale (CCJ-PAN)	Voix délibérative
	ALFA GAMBARI Maroufou	Assistant du Premier Questeur (Assist-1er Q)	Voix délibérative
	AÏWANOU Evariste	Assistant du Deuxième Questeur (Assist-2e Q)	Voix délibérative
	FATOKOUN Victoire	Secrétaire de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics, représentante du Chef de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics (SA-Représentante CCMP)	Voix délibérative
	HOUENOU LEGBA Myriane	Cheffe service des ressources humaines (C/SRH)	Voix délibérative
	GNONLONFOUN Théodore A.	Assistant aux TIC du Directeur de la Questure, représentant du Directeur de la Questure (Assis-TIC-Représentant/DQ)	Voix délibérative

Les prestations sont réparties en lot unique.

Aux date et heure limites de dépôt des offres, sept (07) candidats ont retiré le dossier et cinq (05) soumissionnaires ont déposé leurs plis dans le délai requis.

Après avoir vérifié la présence des membres du Comité d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE), le président a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les plis ont été réceptionnés et enregistrés dans le registre des offres.

Il s'agit de :

LOT UNIQUE

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Obs
1.	CISE AFRIQUE	19/05/2025 à 08 H 22	DAGBEDJI Carlos Tel : 01 97 93 77 98	BENIN	RAS
2.	ELYOM CONSULTING GROUP	19/05/2025 à 08 H 30	KANHOUNNON H. Esaie Tel : 01 97 82 71 47	BENIN	RAS
3.	ZARA SERVICES	19/05/2025 à 08 H 44	ZINSOU Béryl Tel : 01 62 90 57 93	BENIN	RAS
4.	CABINET NKW CONSULTING	19/05/2025 à 09 H 05	AKOHO Lucien Tel : 01 44 23 69 23	BENIN	RAS
5.	SOCIETE AFRIQUE NOUVEL SARL	19/05/2025 à 09 H 33	KOTTY Rose Tel : 01 97 59 76 45	BENIN	RAS

Le Comité d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

Examen de la recevabilité des plis

❖ Tableau de recevabilité des plis

LOT UNIQUE

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires				
		1	2	3	4	5
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
3.	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
4.	Respect de la condition de retrait de l'AMI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté		Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté

❖ Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents dudit comité.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

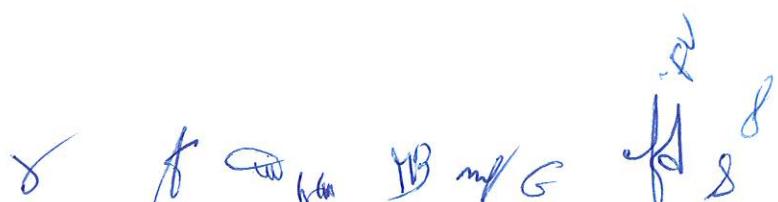

 (Handwritten signature in blue ink, appearing to read 'X f... MB mg fs 8')

Tableau d'ouverture des plis

Avis à Manifestation d'Intérêt n° 002-25/AN/PT/SGA/PRMP/A-PRMP/S-PRMP du 06/05/2025 relatif à la sélection d'un cabinet pour la formation initiale des nouveaux agents et le renforcement des capacités au profit des cadres de l'administration parlementaire

Lot unique : sélection d'un cabinet pour la formation initiale des nouveaux agents et le renforcement des capacités au profit des cadres de l'administration parlementaire

Tableau de vérification de la présence matérielle des pièces constitutives de l'offre

Nº	Eléments à vérifier	Soumissionnaires				
		1	2	3	4	5
1.	Date et heure de dépôt	19/05/2025 à 08 H 22	19/05/2025 à 08 H 30	19/05/2025 à 08 H 44	19/05/2025 à 09 H 05	19/05/2025 à 09 H 33
2.	Nom du soumissionnaire	CISE AFRIQUE	ELYOM CONSULTING GROUP	ZARA SERVICES	CABINET NKW CONSULTING	SOCIETE AFRIQUE NOUVEL SARL
3.	Lettre de manifestations d'intérêts	F	F	F	F	F
4.	Attestation (01) de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) en original, en cours de validité à la date de dépôt des offres ; les soumissionnaires étrangers devront fournir une attestation de sécurité sociale ou équivalent du pays où ils sont immatriculés en conformité avec la législation du dit pays ; les attestations de sécurité sociale datant de moins de six (6) mois sont acceptables ;	NF	NF	NF	NF	NF
5.	Attestation (01) des IMPOTS en original, en cours de validité à la date de dépôt des offres ; les soumissionnaires étrangers devront fournir une attestation fiscale ou équivalent du pays où ils sont immatriculés en conformité avec la législation du dit pays ; les attestations des impôts datant de moins de six (6) mois sont acceptables	NF	NF	NF	NF	NF
6.	Attestation de non exclusion de la commande publique délivrée par l'ARMP	NF	NF	NF	NF	NF

7.	Copie légalisée de l'Identifiant Fiscal Unique (IFU)	NF	NF	NF	NF	NF	F
8.	Expériences générales du cabinet/firme dans le domaine de recrutement et/ou formation (copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats)	F	F	NF	F	F	F
9.	Expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine de recrutement et/ou formation (copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats)	F	F	NF	F	F	F
10.	Enveloppe intérieure et extérieure avec les mentions	F	F	F	F	F	F
11.	L'original ou la photocopie du Relevé d'Identité Bancaire	NF	NF	NF	NF	NF	NF
12.	Liste du personnel professionnel à affecter à la mission (copie simple des diplômes, CV et attestation de travail)	F	F	F	F	F	F
13.	Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le recrutement et/ou la formation ou autres domaines équivalents (copie certifiée conforme du registre de commerce et des statuts le cas échéant, définissant la forme juridique de l'Entreprise)	F	F	F	NF	F	NF
14.	Organisation technique et managériale du cabinet/firme (note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme)	F	F	F	F	F	F
15.	Original ou la photocopie légalisée de l'attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois à la date de dépôt des offres et délivrée par un tribunal de première instance ou suivant la législation du pays du soumissionnaire	NF	NF	NF	NF	NF	NF
16.	Présence de Clé USB	F	F	F	F	F	F
17.	Présence de l'Offre scannée sur clé USB	F	F	F	F	F	F
18.	Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement (diplôme, CV, attestation de travail, copie carte d'identité etc...) pour les cabinets naissants ou n'ayant pas encore trois (03) ans d'expériences.	NA	NA	NF	NA	NF	
19.	Copie certifiée conforme du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM)	F	F	NF	F	NF	

LEGENDE :

NF : Non Fourni

F : Fourni

NA: Non-Applicable

RAS: Rien à Signaler

X *[Signature]* B *[Signature]* M *[Signature]* G *[Signature]* C *[Signature]*

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- des soumissionnaires : RAS ;
- des membres du COE : RAS ;
- des membres de l'organe de contrôle : RAS.

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

Le Président a clôturé la séance à onze heures trente-cinq minutes.

Fait à Porto-Novo, le 19 mai 2025

Ont signé :

Coordonnateur

Sylviane **DOMINGO**
SP-SGA /rep-SGA

Le Président,

Damien Fagnon **DEDEWANOU**
PRMP

Le Rapporteur,

Farlone **HOUEGOUNOU**
Assist-PRMP

Le Secrétaire,

Lionel **VLAVONOU**
S-PRMP

Membres,

Maroufou **ALFA GAMBARI**
Assist-1^{er} Q

Evariste **AÏWANOU**
Assist-2^e Q

Christel-Fourier **DONKPEGAN**
CCJ-PAN

Théodore **GNONLONFOUN**
Assis-TIC-Représentant/DQ

Ginette **AHOUANSOU**
Agent /PRMP

Myriane **HOUENOU LEGBA**
C/SRH

L'organe de contrôle,

Victoire **FATOKOUN**
Secrétaire CCMP-Représentante/CCMP